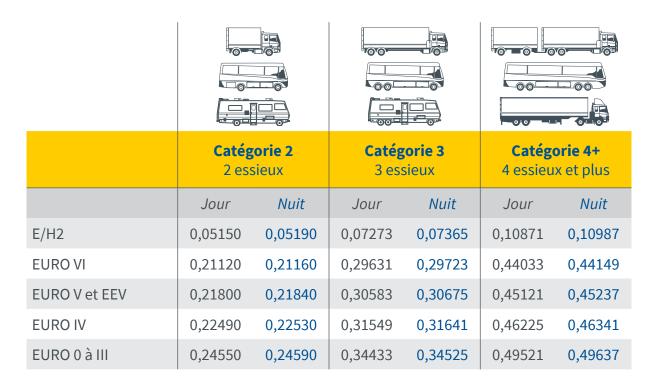




## **Tarifs péage GO 2023**

Péage dépendant des performances routières incluant les suppléments de pollution atmosphérique et de nuisances sonores pour les véhicules de plus de 3,5 t de PTAC

valables à partir du 1.1.2023



Tarifs en euros par kilomètre, hors 20 % de TVA.

Le type d'entraînement E/H2 comprend un entraînement purement électrique et un entraînement avec des piles à combustible à hydrogène.

Le tarif de nuit applique dans la période 22h00-5h00.







Barème kilométrique de base infrastructure			
	<b>Catégorie 2</b> 2 essieux	Catégorie 3 3 essieux	<b>Catégorie 4+</b> 4 essieux et plus
E/H2	0,05080	0,07112	0,10668
EURO VI	0,20300	0,28420	0,42630
EURO 0 à EEV	0,20300	0,28420	0,42630

Supplément pollution atmosphérique			
	<b>Catégorie 2</b> 2 essieux	<b>Catégorie 3</b> 3 essieux	Catégorie 4+ 4 essieux et plus
E/H2	0,00000	0,00000	0,00000
EURO VI	0,00750	0,01050	0,01200
EURO V et EEV	0,01430	0,02002	0,02288
EURO IV	0,02120	0,02968	0,03392
EURO 0 à III	0,04180	0,05852	0,06688

Supplément nuisances sonores			
	Catégorie 2 2 essieux	Catégorie 3 3 essieux	<b>Catégorie 4+</b> 4 essieux et plus
Jour	0,00070	0,00161	0,00203
Nuit	0,00110	0,00253	0,00319

Tarifs en euros par kilomètre, hors 20 % de TVA.

Le type d'entraînement E/H2 comprend un entraînement purement électrique et un entraînement avec des piles à combustible à hydrogène.

Le tarif de nuit applique dans la période 22h00-5h00.